



PRÉFET DU GERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE A MONFERRAN-SAVES LES DIMANCHES 14 ET 21 MARS 2021

Auch, le 1^{er} Février 2021

Suite à la démission de Mme le maire de Monferran-Savès de ses fonctions de maire et de celle de deux conseillères municipales, il y a lieu de compléter le conseil municipal en vue de l'élection d'un nouveau maire et de ses adjoints. Les électeurs de la commune de **MONFERRAN-SAVES** sont convoqués, par arrêté préfectoral du 29 janvier 2021 pour **élire DEUX conseillers municipaux**.

Les déclarations de candidatures, désormais obligatoires, y compris pour les élections partielles, seront reçues à la préfecture :

- avant le 1^{er} tour de scrutin, du 23 au 25 février 2021 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 jusqu'à 18h00 le jeudi 25 février 2021, et
- en cas de second tour, si nécessaire (même en l'absence de candidat pour le 1^{er} tour, si de nouveaux candidats se présentent ou si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir) les lundi 15 mars 2021 (de 14h00 à 17h00) et mardi 16 mars 2021 (9h00-12h00 et 14h00-18h00).

Les déclarations transmises par voie postale, télécopie ou messagerie électronique ne sont pas recevables.

Cette élection se déroulera le dimanche 14 mars 2021, de 8h00 à 18h00, pour le 1^{er} tour, et, en cas de second tour, le dimanche 21 mars 2021.

S'agissant d'un scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours, pour être élu un candidat doit recueillir :

- au 1^{er} tour, la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits,
- au 2nd tour : la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.

Dans les 15 jours suivant l'élection de ces deux conseillers municipaux, le conseil municipal sera convoqué pour procéder à l'élection du nouveau maire et de ses adjoints.

Service départemental de la communication interministérielle de l'Etat

Tél. 05.62.61.43.68
Portable. 06.34.31.26.98
Mél : pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

